

Maurice Roch

Autor(en): **Bickel, G.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche**

Band (Jahr): **24 (1968)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MAURICE ROCH

23 février 1878 au 13 mars 1967

Né à Genève le 23 février 1878, Maurice Roch étudia pendant un an, avant de se consacrer à la médecine, les sciences naturelles. Ses dispositions et ses aptitudes le prédestinaient, en effet, à la fonction de naturaliste. Dès son enfance il se passionna pour les papillons, les fleurs, les champignons, les oiseaux. Il les observa dans leur propre milieu, dans les prés, dans les forêts, dans la montagne, bien avant de les étudier dans les livres. Il les connut ainsi non seulement dans leur épanouissement qui l'émerveillait, mais aussi dans leur implacable déclin qui ne manquait pas de le troubler. Les qualités de cœur se développèrent ainsi chez Maurice Roch parallèlement aux qualités d'observation et c'est ce qui, en définitive, le fit opter pour la médecine.

Au terme de ses études, après divers stages à Berne, Munich, Paris et Berlin, Maurice Roch hésita tout d'abord quant au choix de la discipline à laquelle il se consacrerait. Serait-ce la médecine interne, en vue de laquelle il se prépara par un internat d'un an à la Clinique médicale de Louis Bard, serait-ce la thérapeutique expérimentale, qu'il étudia pendant trois ans sous la direction d'Albert Mayor, ou serait-ce plutôt la pratique médicale en ville, vers laquelle le poussait son désir ardent de servir ? De cette hésitation devait résulter une formation particulièrement complète et bienfaisante : un médecin interne spécialement instruit des problèmes de thérapeutique et ayant avec les malades un contact particulièrement humain. Ce sont ces deux qualités qui, jointes à une érudition très poussée, devaient permettre à Maurice Roch d'accéder, à l'âge de 42 ans, au poste de professeur de Clinique médicale de l'Université de Genève. Ses compétences avaient déjà été reconnues, bien des années auparavant, par la Société de thérapeutique et par la Société médicale des Hôpitaux de Paris qui lui firent l'honneur, en 1909 et 1912, de le nommer correspondant.

Pendant les trente-trois ans que durèrent ses fonctions professorales, le professeur Roch déploya, avec une compétence, une bienveillance et une sérénité de chaque instant, une quadruple activité.

Six heures par semaine, dans les leçons cliniques où il abordait avec une impressionnante simplicité les sujets même les plus ardues, il enseigna aux étudiants les principes fondamentaux de l'examen des malades, précis, soigneux, complet, basé sur une observation rigoureuse, pratiquée avec autant de douceur que de minutie, chaque leçon clinique se terminant par un exposé, bref, mais toujours suggestif, du traitement à entreprendre.

La leçon aux étudiants était précédée, chaque matin, d'une visite dans les salles de malades, au cours de laquelle chacun, qu'il soit médecin adjoint, chef de clinique, interne ou étudiant, avait le droit de prendre la parole, de demander un conseil ou de donner son opinion.

Le reste de la journée était consacré aux travaux scientifiques, effectués non seulement dans un but de recherche, mais aussi dans celui, éminemment

louable, d'enseigner par la plume, aux étudiants comme aux médecins ayant quitté les bancs de l'université, les innombrables progrès de la médecine moderne.

Enfin, le professeur Roch était, de nuit comme de jour, à la disposition des médecins praticiens, de Suisse ou des régions limitrophes de la France, leur donnant, dans son cabinet de l'hôpital ou au lit des malades, avec la simplicité d'un camarade ou d'un ami, des conseils aussi précieux que désintéressés.

Le professeur Roch avait la plume facile, le mot juste et lorsqu'il le fallait, un brin d'humour. Son style était aussi clair que son écriture était nette, qu'il s'agisse d'un sujet strictement scientifique ou d'une simple observation de malade. Ses publications, au nombre d'environ cinq cents, ne peuvent être résumées ici. Les principales d'entre elles ont été consacrées à l'épilepsie d'origine pleurale, au saturnisme, à l'hypertension artérielle, dont il fut l'un des premiers à pressentir les composantes endocriniennes, aux empoisonnements par les champignons, à la prophylaxie du goitre par l'iode, à la tuberculose pulmonaire des alcooliques, à la tuberculose de la rate. Les plus remarquables de ses travaux concernent les méningites lymphocytaires bénignes, groupe de maladies particulièrement important dont il fut le premier à saisir l'extrême diversité étiologique. Il jetait ainsi les jalons d'un vaste chapitre de la médecine contemporaine, celui des méningites virales.

Le professeur Roch publia, de 1937 à 1942, dans la « Presse Médicale » de Paris, une trentaine de « Petites cliniques » fort appréciées de tous les lecteurs de langue française, mais qui n'ont malheureusement jamais été réunies en un volume. A ces « Petites cliniques » devaient succéder, dès 1942, quatorze volumes de « Dialogues cliniques », qui, sous une forme nouvelle et propre à l'auteur, exposent en une description alerte, plaisante et pleine de bon sens, plus de 250 observations de malades. Ces volumes, qui se succédèrent régulièrement à deux ans d'intervalle, étaient appelés à devenir, l'un après l'autre et chacun d'eux pour une durée de plusieurs mois, le livre de chevet de quelques milliers de médecins praticiens.

Après avoir pris sa retraite, en 1953, Maurice Roch ne se désintéressa ni de l'étude et de la contemplation de la nature, ni de la médecine. On le rencontrait au bord de l'eau, chassant le canard ou la bécasse, à la montagne, admirant les glaciers ou cueillant des fleurs, à l'Hôpital, cherchant un livre ou consolant un malade. On le voyait, de façon très régulière, aux séances de la Société médicale de Genève, dont il fut un inlassable animateur, ainsi qu'aux démonstrations cliniques faites par ses anciens élèves et collaborateurs. Il aimait encore écrire, émaillant ses observations récentes de quelques souvenirs anciens.

Dans les dernières lignes de son dernier dialogue clinique, rédigé à la fin de l'année 1965 et consacré à l'« Evolution de la pratique médicale », le professeur Roch, surpris et presque effrayé du développement incessant des procédés d'exploration nouveaux, et plus particulièrement du rôle de plus en plus prépondérant des examens de laboratoire, des techniques radio-

électriques et des ordinateurs, nous dit combien il a peine à cacher son désarroi. «Aujourd'hui», dit-il à son interlocuteur en concluant ce dernier dialogue, «vous me faites comprendre que les jeunes générations de médecins doivent s'adapter à des conditions nouvelles, que je n'ai plus de conseils à leur donner et que je n'ai plus qu'à me taire ... Merci et adieu!»

Membre fondateur de l'Académie suisse des Sciences médicales, le professeur Roch en demeura, aussi longtemps qu'il fit partie du Sénat, l'un des membres les plus fidèles et les plus écoutés, dont le souvenir n'est pas près de s'effacer. Sa modestie l'empêcha de solliciter les honneurs et c'est presque contre son gré qu'il devint membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, de l'Académie royale de Belgique, docteur honoris causa de l'Université de Montpellier et officier de la Légion d'Honneur.

G. BICKEL, Genève